

RAPPORT ANNUEL 2019

SYNTHÈSE

2019 DANS LE RÉTRO DE SERGE BRICHET

La lecture du rapport annuel de la MGEFI va vous permettre de découvrir notre actualité passée, présente et un peu à venir, nos réalisations, nos projets mais aussi la santé financière de la mutuelle. Un rapport qui traduit une activité en continuité des engagements que nous avons pris par le passé, et qui j'espère sont respectés. Des engagements que vous allez découvrir renforcés, fortifiés et surtout concrétisés au travers de nombreuses réalisations avec comme seul objectif: la qualité du service.

Ce rapport annuel est réalisé pendant une période tout à fait inédite: la crise sanitaire que traverse notre pays. La MGEFI a été au rendez-vous de cette crise avec comme double objectif la sécurité de ses collaborateurs, de ses élus, de ses militants mais aussi la continuité de son activité.

La MGEFI a été aussi au cœur et au rendez-vous de cette crise de façon indirecte avec l'action, l'engagement déterminant, essentiel des agents du service public, puisque c'est aussi notre cœur de métier. Des agents qui méritent bien évidemment toute la reconnaissance annoncée par nos dirigeants politiques. Cette crise a d'ailleurs permis de démontrer que la valeur cardinale qui est la nôtre, la solidarité, était effectivement une valeur essentielle, puisque malgré la distanciation sociale et physique, de nombreuses démarches de solidarité se sont développées. Et je veux encore une fois en remercier les agents publics, les collaborateurs, les militants et les élus de la MGEFI.

Cette crise sanitaire dont on va espérer qu'elle s'estompe et qu'elle s'arrête, va malheureusement ouvrir des crises sociales, économiques et peut-être sociétales. Dans cette période qui s'ouvre, la fierté de la MGEFI sera d'être au rendez-vous des besoins et des demandes de ses adhérents avec, comme seule ligne de conduite, la qualité du service.

Bonne lecture.

Serge Brichet, président de la MGEFI



Vous y découvrirez :



Une MGEFI à l'écoute des besoins de ses adhérents, en capacité de les prendre en compte le mieux possible, en s'adaptant. Je veux faire référence au régime obligatoire et au 100% Santé.



Une MGEFI à l'aise dans son modèle d'entreprise mutualiste solidaire, parce que c'est un modèle moderne qui répond à leurs attentes.



Une MGEFI impliquée pour défendre toutes les causes qui les concernent, et elles sont nombreuses, dans l'actualité sociale, comme la protection complémentaire des agents publics et le dossier grand âge perte d'autonomie, qui est en pleine actualité parlementaire.



Une MGEFI impliquée directement, ou au travers des fédérations dans lesquelles elle milite, mais aussi totalement impliquée dans le Groupe VYV.



Enfin, une MGEFI tournée vers l'avenir, puisque nous sommes aujourd'hui dans une phase de transition entre un projet d'entreprise qui se termine, Calipso, et un projet d'entreprise, Magellan, dont le nom est évocateur, qui va nous amener sur les trois prochaines années.

2019 en chiffres

Organisation



200
collaborateurs

29
administrateurs élus

1 240
militants

187
délégués

Finances



203,5 M€
de prestations santé
versées

86,2 €
reversés aux adhérents
en prestations
(pour 100 € de cotisation)

12,2%
de frais de gestion

343 000
personnes protégées
(contrats collectifs inclus)

2 800
adhésions écoles



Adhérents

423
actions
de prévention menées
et
1929
agents dépistés

1109
permanences
sur site

85 %
de taux de satisfaction
adhérents

Faits majeurs 2019

01

Janvier

Lancement de CAP Prévention Addictions, programme visant à mieux structurer les actions de prévention des addictions conjointes avec le Ministère



RMA (Groupe VYV) devient le nouvel assistant de la MGEFI



Lancement de la transformation des systèmes d'information de la MGEFI, pour renforcer la cybersécurité

02

Février

Fermeture du centre MFP Services de Balma. Les demandes concernant la part complémentaire sont adressées directement à la MGEFI

03

Mars

Lancement de la page LinkedIn MGEFI

04

Avril

Lancement du 100% Santé dentaire

05

Mai

Lancement de BFM Life, une émission santé et mieux-vivre co-produite avec le Groupe VYV



Lancement de la campagne #goUgo sur Instagram pour encourager le nageur Ugo Didier, ambassadeur MGEFI, en vue des JO

06

Juin

Lancement du 100% Santé dentaire



Assemblée générale de Beaune



Avril / Mai / Juin

Assemblées Départementales des Adhérents (ADA) dans les 101 départements français

07

08

09

10

11

12



Juillet

Lancement
du service de
téléconsultation
médicale
MesDocteurs
pour les adhérents
MGEFI



Septembre

Lancement de Magellan, le
nouveau plan stratégique à
horizon 2020/2023



Novembre

La MGEFI décide
d'accompagner un projet
de recherche sur la
maladie de Huntington,
avec la Fondation
des Maladies Rares



La MGEFI remporte l'appel
d'offre "Contrat santé
collectif Monnaie de Paris"



Décembre

Campagne MGEFI à l'occasion
de la journée mondiale de lutte
contre le Sida



La MGEFI soutient
doublement le Téléthon
(don et challenge interne)

Une MGEFI financièrement stabilisée

TOP 5 DES DÉPENSES SANTÉ



Hospitalisation

42,5 M€



Dentaire

36,1 M€



**Optique
et appareillage**

34,7 M€

**Cotisations santé
et perte de revenus :**

242,8 M€

**Prestations santé
et perte de revenus
versées aux adhérents :**

203,5 M€



Une année marquée par...

1

La croissance du portefeuille santé
de 3% et du chiffre d'affaires.

2

Le succès du produit INDEMUO :
plus de 8 000 adhérents fin 2019.

3

**Une redistribution importante
des cotisations perçues :**
86,2 € sont reversés aux adhérents
sous forme de prestation
sur 100 € perçus. Le résultat technique
excédentaire est de 4,4 M€.

4

Des frais de gestion maîtrisés :
les charges de gestion nettes
des autres produits techniques
représentent 12,2 % des cotisations.

5

De nouveaux outils au service
de la transformation et de l'excellence
opérationnelle: le montant des
investissements fin 2019 s'élève à 4,1 M€.

LES CHIFFRES DÉTAILLÉS DE L'EXERCICE 2019





Pharmacie

22,5 M€



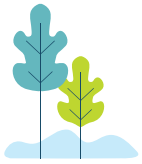
Auxiliaires
médicaux

15,5 M€

Résultat net de plus de

3,5 M€

(1,4% des cotisations)



Au total,

342 692

personnes protégées
par la MGEFI (+ de 3%)



44 484
membres
participants
associés (MPA)



48,72%
de retraités parmi
les membres
participants directs

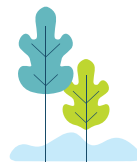


Le rapport de
prestations / cotisations
ressort à

89,1
(contre 87,5%
en 2018)



15 918
personnes protégées
en contrat collectif
contre 4511 en 2018



224 839
membres participants
directs (MPD)
au 31/12/2019

57 451
ayants droit



Une MGEFI à l'écoute de ses adhérents

Un changement de régime Sécurité sociale pour les agents publics

Début 2019, nos adhérents ont été informés d'un changement majeur dans la gestion du remboursement de leurs frais de santé: leurs prestations Sécurité sociale sont depuis lors prises en charge par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM). Cela signifie de nouveaux contacts pour leurs appels et leurs courriers, ainsi que le bénéfice d'un point d'accueil Sécurité sociale. Une campagne d'envergure a été menée par la MGEFI pour informer ses adhérents (revue, newsletter, réseaux sociaux, emailings, mais aussi affichage et appels téléphoniques...)

Le 100 % Santé: une réforme 2020 anticipée dès 2019 par la MGEFI

La réforme du 100% Santé a été lancée en 2019 avec pour vocation de permettre, d'ici 2021, l'accès pour tous à des équipements ou des actes nécessaires et de qualité, à prix encadrés, en optique, audioprothèse et dentaire. Les prestations définies dans les paniers de soins de chaque secteur seront intégralement remboursées par l'Assurance Maladie et la MGEFI, sans aucun reste à charge pour l'adhérent. L'obligation pour les complémentaires santé de couvrir l'intégralité du reste à charge était fixée au 1^{er} janvier 2020. Mais la MGEFI a choisi d'anticiper en remboursant mieux les frais dentaires de ses adhérents dès le 1^{er} avril 2019.

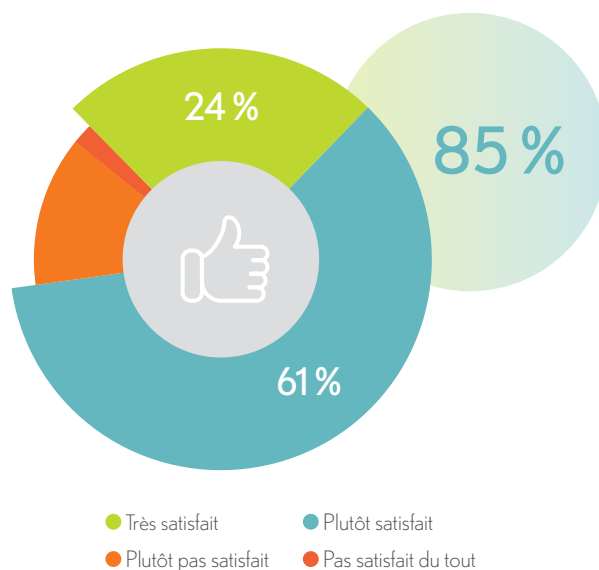


Un service de téléconsultation médicale pour tous

Depuis juillet 2019, tous les adhérents de la MGEFI, bénéficient d'un service de téléconsultation médicale où qu'ils se trouvent et dès qu'ils en ont besoin. Ils ont accès à ce service de télémédecine du Groupe VYV 7j/7, 24h/24 et en illimité. Ils peuvent consulter, via leur smartphone, tablette ou ordinateur, des médecins généralistes ou spécialistes et dialoguer avec eux en visioconférence, en audio ou en chat. Si besoin, le médecin peut établir une ordonnance.

Baromètre de satisfaction : la MGEFI s'engage

En 2019, la satisfaction globale des adhérents atteint un palier haut à 85 %, avec 24 % de très satisfaits (soit 5 points de plus qu'en 2018) et 61 % de plutôt satisfaits. Conséquence directe : la réduction du taux d'insatisfaction globale amorcée en 2017 se confirme. Les effets de Calipso sont donc bien visibles, durables et montrent que nos efforts sont perçus par nos adhérents. Nous avons renforcé notre qualité de service et de relation adhérents grâce à notre action collective et à la mobilisation de chacun.



Une MGEFI engagée dans son environnement

Point de vue : protection sociale complémentaire des agents publics, entre promesses et attentes

L'article 40 de la loi d'août 2019 sur la transformation de la Fonction publique doit redéfinir la participation des employeurs au financement de la protection sociale complémentaire des agents publics. Les mesures seront prises par ordonnances d'ici à novembre 2020 et porteront également sur les conditions d'adhésion et de souscription aux contrats complémentaires.

A ce jour, le gouvernement dispose d'un rapport sur un état des lieux et peut-être des préconisations sur ces sujets. Pour autant aucune visibilité n'est donnée aux différents acteurs du dossier (organisations syndicales, mouvement mutualiste dont la Mutualité Fonction Publique, ...) et laissent place à toutes les supputations possibles.

Amélioration des dispositifs existants, régression, uniformisation ?
Quel contenu en santé, en prévoyance ?
Quel financement affecté à la participation employeur ? Comblera-t-on à cette occasion l'iniquité entre agents publics et salariés de droit privé qui disposent d'un dispositif de financement de leur couverture complémentaire par leur employeur à minima de 50% du montant de la cotisation ?

Les questions sont majeures et l'opacité entretenue par les ministres concernées n'est pas de nature à nous rassurer. Un dossier, donc, à suivre avec attention !





Une vraie mutuelle

- 1 - Prend soin de vous à chaque moment de votre vie
- 2 - N'exclut personne en matière de santé
- 3 - Investit dans des actions au service de tous
- 4 - Vous donne le pouvoir de participer à ses décisions
- 5 - S'engage dans l'accès aux soins pour tous et toutes

EZCO

Cette association basée à Madagascar dispense gratuitement des soins ophtalmologiques sur toute l'île, un des pays les plus pauvres au monde.

La Fondation Maladies Rares

Cette fondation a pour mission d'accélérer la recherche sur toutes les maladies rares avec 3 objectifs : identifier les causes et aider au diagnostic, aider au développement de nouveaux traitements et rompre l'isolement des malades et de leur famille.

Cécifoot section RC Lens

Sport collectif d'opposition pour déficients visuels (non-voyants et malvoyants), le cécifoot est une adaptation du football.

Fondation de l'avenir

La Fondation de l'Avenir a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche et l'innovation en santé.

AFM Téléthon

Depuis 2017, la MGEFI soutient le Téléthon par un don annuel mais aussi en mobilisant ses collaborateurs à agir au profit de l'association. Au total la Mutuelle a fait un don 6 560 € à l'AFM Téléthon en 2019.

EcoTree

Startup bretonne spécialisée dans le développement durable, elle replante des arbres dans des forêts abandonnées et d'anciennes coupes rases. En 2019, 300 jeunes Epicea de Sitka qui ont été parrainés par la Mutuelle, en forêt de Kerautret, dans le Morbihan, en Bretagne.

ATSCAF

L'Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières propose à ses 47 000 adhérents un très large choix de loisirs touristiques sportifs et culturels.

Une MGEFI engagée dans son environnement

Force VYV, de la promesse mutualiste aux actes

Pour concrétiser sa promesse mutualiste et démontrer son positionnement d'entrepreneur du mieux-vivre, le Groupe VYV a co-construit, avec les équipes politiques et managériales des entités du groupe, un plan de transformation stratégique : FORCEVYV.

En 21 projets, répondant à trois axes prioritaires, ce plan doit permettre, dès 2020, de créer des synergies au sein de l'ensemble des entités et métiers du groupe pour apporter plus de services aux adhérents, patients, clients, résidents...



De premières réalisations

Les 21 projets du plan de transformation ont été lancés. Les nombreux chantiers en lien sont en cours, à différents stades d'avancement. Certains ont d'ores et déjà aboutis à des premières concrétisations et témoignent de la capacité du Groupe VYV à innover pour affirmer son positionnement d'entrepreneur du mieux-vivre. Retour sur quelques sujets phares.

Des "moments de vie" au cœur du modèle à construire

Le projet de déploiement des moments de vie vise à construire un modèle où l'adhérent, l'employeur public et privé, le patient ou le résident est au centre et où il tire parti de toutes les composantes du groupe pour être accompagné sur l'ensemble de ses besoins. Sur quelques moments de vie identifiés comme prioritaires, le Groupe VYV s'est attaché en 2019 à recenser les savoir-faire de l'ensemble de ses entités, avant de travailler à leur combinaison pour pouvoir développer des réponses complètes et innovantes. Les travaux ont ainsi concerné trois moments de vie : l'aidant et sa relation à la personne âgée aidée ; le début de la parentalité, depuis le désir d'avoir un enfant jusqu'à ses 3 ans ; et la préparation de la retraite, des deux années qui la précèdent au passage effectif. Un premier déploiement effectué en janvier 2020 sur le moment de vie « aidant/aidé » montre la capacité du groupe à faire système en rassemblant des solutions issues de ses quatre métiers.

Une vitrine digitale dédiée

Pour mettre en lisibilité son approche sur les moments de vie et illustrer la complémentarité des compétences de ses entités, le Groupe VYV a réalisé une page dédiée (<https://www.groupe-vyv.fr/moments-de-vie/>) sur son site Internet. Celle-ci permet d'illustrer les premiers savoir-faire du groupe autour des trois premiers moments de vie prioritaires. Elle sera enrichie au fil du temps avec des solutions et des illustrations concrètes de l'apport du groupe sur les différents moments de vie.

Magellan, le plan stratégique 2020-2023

Inscrit dans la continuité de Calipso, ce plan a été conçu en concertation avec l'ensemble du CODIR et des élus et a pour objectif de poursuivre la croissance de la Mutuelle. Si Calipso représentait une phase «d'amorçage», Magellan constitue une phase de «décollage» vers une MGEFI proactive et ouverte à de nouvelles cibles.

Une telle transformation va engendrer des évolutions à plusieurs niveaux : modernisation des outils, proposition de nouvelles offres, développement des compétences des salariés pour être toujours plus réactifs et agiles...



Les 5 axes stratégiques de Magellan :



Axe stratégique N°1:

Développer la MGEFI pour en faire une entreprise mutualiste pérenne : diversifier les cibles et proposer plus de multi-équipements.



Axe stratégique N°2:

Faire de l'excellence opérationnelle le moteur de la satisfaction adhérents, grâce notamment à notre système partenarial (Télétech & Almérys) et à la modernisation de nos outils.



Axe stratégique N°3:

Bâtir un système d'information au service de notre stratégie, en phase avec l'ère digitale, avec pour objectif l'agilité et la digitalisation des services.



Axe stratégique N°4:

S'appuyer sur les femmes et les hommes qui sont au service de la MGEFI pour préparer les enjeux de demain, grâce à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ainsi que l'évolution de notre système de gouvernance.



Axe stratégique N°5:

Assurer une performance économique et prudentielle en ligne avec nos valeurs mutualistes, les exigences du secteur, propre à porter l'ambition stratégique grâce à un pilotage technique des produits.



Retrouvez l'intégralité
du rapport annuel 2019 sur
rapport-annuel.mgefi.fr

